

Laurence de Looze

automne, 2011

Département de langues modernes

Bureau: 155 UC: tél: 519 661 2111, poste 85859; courriel: ldelooze@uwo.ca

Heures de bureau: mardi, 10:30-11:30; jeudi, 13:30-14:30; et sur rendez-vous

Histoire de la langue française

Programme approximatif

Une langue est un répertoire de formes régies par des règles de combinaisons, un vocabulaire et une grammaire. L'histoire de la langue française est donc une question d'étymologies et de morphologie et syntaxe diachroniques. **Mais une langue est aussi le reflet et le filtre d'une civilisation; l'histoire du français, c'est l'histoire des peuples qui s'expriment en français.** Un grammairien, comme Vaugelas au XVIIe siècle ou Grevisse au XXe, en précisant des règles (ou des normes) d'expression, reflète non seulement une étape dans l'histoire de la prononciation ou de la grammaire mais aussi un moment de civilisation. Le "bon usage" de Vaugelas, c'est comme une photographie, prise sur le vif, des façons de vivre d'une élite sociale; celui de Grevisse, passant par l'intermédiaire d'un système scolaire centralisé, est comme une grammaire d'état. Comparer le *Petit Larousse* de 1959 à celui de 2010, c'est voir, entre autres, le bouleversement des moeurs reflété dans le vocabulaire familier, populaire, pour ne pas dire obscène, admis dans le dictionnaire.

Nous pouvons discerner dans la forme actuelle de la langue une vaste partie de son histoire. Après un bref vol d'oiseau sur l'histoire de la langue, nous partirons du français contemporain pour remonter, à travers les structures du français contemporain, vers les étapes du passé.

À la fin de ce cours, un étudiant devrait pouvoir :

- 1) identifier des traits et des étapes de la langue française qui ont marqué la morphologie, la syntaxe, le lexique, et l'orthographe à travers les siècles,
- 2) placer des traits de la langue dans un contexte historique ou géographique afin d'expliquer leur apparition ou disparition ainsi que leur importance pour l'évolution de la langue,
- 3) identifier des personnages et des événements qui ont joué un rôle important dans l'évolution de la langue française, et
- 4) comprendre l'importance d'une perspective historique sur la langue et avoir une conscience de la façon dont des traits linguistiques révèlent des valeurs culturelles d'une époque ou d'un groupe dans la société.

À acheter :

Chaurand, Jacques. *Histoire de la langue française*

Achat conseillé :

Le Petit Robert (dernière édition)

**** tous les autres textes sont à la réserve dans la bibliothèque Weldon****

Brunot, Ferdinand. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* (9 vols).
Catach, Nina. *L'Orthographe*
Cohen, Marcel. *Histoire d'une langue : le français*
Huchon, Mireille. *Histoire de la langue française*
Miquel, Pierre. *Histoire de la France* (2 vols.)
Rickard, Peter. *A History of the French Language*

Emploi du temps: (NB: les lectures pour chaque séance sont à faire *avant* de venir en classe)

I: 8 sept :

1) **Introduction:**

2) **Vol d'oiseau sur treize siècles d'histoire et d'histoire de la langue française:** Géographie et histoire de France; histoire de la langue du Moyen Âge au XVIIe siècle. (Apprendre par coeur un certain nombre de points de repère historiques, géographiques, et linguistiques.)

II: 15 sept :

1) **Vol d'oiseau sur l'histoire de la langue française:** XVIIe au XXe siècle

2) **XXème siècle:** Lire Chaurand (ch. 6), Huchon (chapt. 8 et postface), ou Rickard (chapt. 7-8); Si vous n'avez pas fait de cours sur l'histoire française, lire Pierre Miquel, *Histoire de la France*, vol. 2, chapt. 18-21 (à la réserve, bibliothèque Weldon).

III: 22 sept.

1) **XXème siècle** (suite et fin): Lire Chaurand (ch. 5-6), Catach (ch.5) (exercice sur les dictionnaires à remettre)

IV: 29 sept : **XIXème siècle:** Lire Chaurand (ch. 5), Huchon (ch. 7), ou Rickard (ch. 7)

V: 6 oct: **XIXème siècle et la Révolution:** Sur la Révolution lire Cohen (3rd éd.) Ch XII, p. 232-243 (échantillon de textes, pp. 244-46), Wartburg, p. 211-16, et Brunot t. IX, 1ère partie, p. 3-14. t. IX, 2ème partie, 690-98, 859-63, 883-93 (sur le lexique).

VI: 13 oct : **XVIIIème siècle:** Lire Huchon (ch. 6)

VII: 20 oct: examen de mi-semestre\ **XVIIème siècle**

VIII: 27 oct: **XVIIème siècle:** Lire Catach, p. 29-35; et Chaurand (ch. IV) ou Huchon (ch. 5). (NB: Sujet de recherche à remettre au professeur)

IX: 3 nov: **XVIIème siècle et le moyen français (surtout de La Renaissance):** Lire Huchon (ch.

4) ou Rickard (ch. 5), et Catach, p. 24-29.

X: 10 nov: **le moyen français (1300-1600):** Lire Huchon (ch. 3), Chaurand (ch. III), ou Rickard (ch. 4), et Catach, p. 13-23.

XI: 17 nov: **l'ancien français:** Lire Huchon (ch.2), Chaurand (ch. II), ou Rickard (ch. 3), et Catach, p. 7-12. (NB: document de recherche à rendre)

XII: 24 nov: **l'ancien français:** Lire Huchon (ch. 1), Chaurand (ch. I) ou Rickard (ch. 2)

XIII: 1 déc: **conclusion**

Examen Final: 3 heures

Distribution de la note finale:

Examen de mi-cours	25%
Travaux/exercices/quizes	25%
Participation/Présence (note discrétionnaire)	15%
Examen Final	35%

Travaux remis en retard:

Les travaux doivent être remis au professeur en classe le jour précisé, à moins d'une autorisation spéciale demandée et accordée à l'avance. Les travaux remis en retard seront pénalisés de 5% le premier jour ouvrable du retard et de 3% chaque jour ouvrable suivant. Aucun devoir ne sera accepté après que les copies auront été rendues à la classe.

Le professeur peut accepter sans pénalité un devoir soumis en retard si les causes du retard sont jugées assez sérieuses (e.g. maladie ou deuil) et si l'étudiant/e appuie sa demande en y joignant les documents officiels nécessaires (e.g. certificat médical)

Plagiat:

Il faut absolument que tout travail soumis dans ce cours soit le fruit de vos propres efforts uniquement. Il est défendu de recopier le travail d'une autre personne, de faire réviser votre travail par une autre personne, de prêter main-forte à une autre personne en corrigeant son travail, de prêter ou de vendre votre travail afin qu'une autre personne puisse s'en servir. Tout passage comportant plus de deux ou trois mots qui sont tirés d'un texte consulté doit être cité entre guillemets; toute idée venant d'autrui doit être documentée.